

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Mise à disposition, à titre payant, de la salle Dequesnes à un particulier**

N° : VA\_DEC2023\_709

Service : Protocole, manifestations et sécurité

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

### décidons

De mettre à disposition, à titre payant, la salle Dequesnes à :

- Madame Yamba Lilie, du 22 décembre 2023 au 24 décembre 2023, au prix de 387,20 € TTC

Une convention sera signée pour cette mise à disposition.

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mercredi 20 décembre 2023

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20230101-199788-AU-1-1  
Date AR Préfecture : jeudi 21 décembre 2023